Comité de défense et d'animation du quartier de MAGONTY

Association loi 1901 – N° 4097 du 20 novembre 1945

Monsieur le Maire Franck RAYNAL

Mairie de PESSAC
Place de la Vème République
33600 PESSAC

PESSAC, le 30 mars 2025

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus,

Les membres du conseil d'administration du comité de quartier de MAGONTY vous remercient de votre présence et de votre temps à notre dernière assemblée générale du samedi 15 mars 2025 et nous avons été ravis de vous compter parmi nous.

Merci des réponses que vous avez apportées aux habitants et à nous-mêmes lors du débat.

Nous vous adressons ci-après un résumé factuel de ces échanges pour une validation avant la mise en ligne sur notre site.

Nous réitérons l'engagement du comité de quartier de MAGONTY d'être un relais de la communication entre les habitants et vous-même.

Je vous prie, d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

ROBAK Philippe
Président du comité de quartier de MAGONTY

Compte-rendu de la rencontre avec les élus lors de l'assemblée générale du Comité de quartier de Magonty le samedi 9 mars 2024 en présence de :

Monsieur Franck RAYNAL Maire de PESSAC
Madame Annie LADIRAY Maire adjointe du secteur 4
Monsieur Stéphane MARI, Adjoint aux proximités, mobilités, sécurité, espaces publics et voirie.
Monsieur Benoît RAUTUREAU, Adjoint au Maire délégué à l'urbanisme et aux équipements publics.
Monsieur Jérémie LANDREAU Adjoint en charge de la transition écologique, biodiversité
Monsieur Ludovic BIDEAU Adjoint aux sports
Monsieur Jean-Pierre BERTHOMIEUX Délégué à l'eau et assainissement
Madame Zeineb LOUNICI Déléguée à la santé et au logement
Madame Véronique CARLOTTI Déléguée à la commande publique et accueil des citoyens
Monsieur Franck SARRABAYROUSE Délégué aux commerçants, marchés et conseil municipaux des enfants
Monsieur Cem ORUC Délégué à l'orientation, la formation et l'insertion

Le 15 mars 2025, suite à l'assemblée générale du Comité de Quartier de Magonty, Monsieur Le Maire de Pessac, Franck Raynal, entouré d'élus municipaux, a répondu aux questions majeures que se posent les habitants du quartier et qui avaient été répertoriées dans un questionnaire.

En tout début de séance, les problèmes liés à l'insécurité et aux cambriolages apparaissent comme les principales préoccupations des habitants mais aussi et toujours les nuisances liées à l'aéroport.

SECURITE

Quels moyens supplémentaires la Mairie peut-elle mettre en place face à l'insécurité ?

- Une forte recrudescence des cambriolages sur Magonty
- Toujours des actes de vandalismes et de l'insécurité grandissante pour les habitants qui s'inquiètent.
- Peut-on envisager des renforcements de contrôles de la police municipale et nationale ?

Face à la recrudescence des cambriolages et l'insécurité qui y est liée, la mairie a mis en place plusieurs moyens de lutte contre ce fléau. Tout d'abord, tous les mois une réunion est tenue avec Madame la Commissaire divisionnaire afin d'échanger sur les faits rapportés et assurer une coordination permanente avec la police municipale, le cas échéant un contact peut-être pris avec le procureur de la République. Tous les faits doivent être rapportés afin de transmettre les informations nécessaires à la police judiciaire lors des enquêtes. A noter qu'en 11 ans, la délinquance a changé, il y avait à l'époque 8 policiers municipaux, il y en a 34 aujourd'hui. Lors du prochain budget municipal le 1er avril, une proposition de 6 policiers municipaux de plus sera proposée pour augmenter l'effectif et augmenter les fréquences de rondes des brigades de jour et de nuit, ce qui assurera des permanences 7j/7 et jusqu'à 2h du matin. A noter que les habitants sont invités à signaler toute intrusion ou fait suspect et signaler toute installation de squats, souvent sources de nombreux cambriolages. Ceci permet en effet de mieux élaborer la cartographie des cambriolages et les interventions.

Par ce ciblage des actions, on peut demander des passages plus importants de la police municipale et augmenter les moyens.

La mairie a également développé l'implantation d'un certain nombre de caméras pour surveiller l'espace public, il y en a plus de 50 sur la ville, notamment sur les endroits à risques ou sensibles, ainsi que des caméras mobiles, faciles à déplacer. Grâce à ces acquisitions, un serial casseur de rétroviseurs sur le campus a pu être appréhendé l'année dernière.

On recommande toujours des règles de prudence comme garder les portes et les fenêtres fermées, ne pas laisser les bijoux dans la salle de bain, les clés dans l'entrée, etc... afin de ne pas favoriser les vols par opportunité qui ne durent pas plus de 10mn et il faut porter plainte systématiquement. Les vols et cambriolages restent une priorité pour la mairie, ainsi que les trafics de drogue et les rodéos sauvages.

URBANISME

Pouvez- vous nous donner des informations sur les projets de constructions à venir ?

• Qu'en est-il du terrain chappement Pacha ?

Concernant le terrain du Pacha, il n'y a pas eu d'évolution à ce sujet, on reste au même point que l'année dernière, pas de nouveaux éléments.

• Le plan d'implantation d'un magasin LIDL à la place de SOUMAT est-il confirmé ?

Le projet a initialement été travaillé entre Soumat et Lidl, puis ils sont venus voir la mairie afin de travailler sur l'aspect architectural et l'intégration. Une fois le permis de construire délivré, il doit passer devant la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) qui a retoqué le projet. Ils se sont pourvus en recours devant la Commission Nationale d'Aménagement Commercial (CNAC) qui devra confirmer ou non la décision. La ville de Pessac a pris position contre pour éviter de fragiliser les commerçants de proximité.

• Quel projet pour le terrain DESBONS ?

Nous sommes toujours dans la perspective de lancer un début de concertation avec les riverains et le comité de quartier car ce terrain a été racheté par la métropole pour faire un écoquartier, toujours à l'étude. La situation actuelle de la construction explique ce grand retard.

CADRE DE VIE

• Aéroport : quelles informations pouvez-vous apporter sur la suppression des vols de nuit et sur la piste sécante ?

1- La solution serait d'imposer un black-out de minuit à 6h. Il apparaît que Mérignac est le seul aéroport à ne pas avoir de restrictions de vols de nuit. Le combat continue d'un point de vue procédural car il n'apparaît pas conforme au minimum des attentes.
2- La piste secondaire n'a pas été débattue avec le préfet en réunion mais celui-ci a proposé le maintien de cette piste, qui pourtant n'est plus justifiée. Une rencontre a été sollicitée avec le Ministre des Transports, seul recours possible aujourd'hui après la décision du Préfet de suivre le choix partisan de la Présidente de Bordeaux Métropole, également Maire d'Eysines

L'investissement pour refaire la piste secondaire est de plus de 20 millions d'euros, ce qui à terme va empêcher l'aéroport d'investir à d'autres fins.

Il faut maintenir la pression par notre poids démographique et nos actions.

• Le flux de voitures sur Magonty est devenu un vrai souci pour les habitants.

Il existe des groupes de travail depuis des années sur ce sujet. Il conviendra d'étudier à nouveau l'impact lorsque les travaux rue de Romainville seront terminés, en réalisant à nouveau des contrôles de vitesse, et si cela perdure, on travaillera sur les sens de circulations. À la suite des problèmes liés aux excès de vitesse du Club des Princes 1, si à la fin des travaux il n'y a pas d'amélioration, on prendra des mesures restrictives. En attendant il peut être envisagé des contrôles de vitesse.

• Souhait des Magontins de rétablir le double sens chemin de la Princesse pour aller à la déchèterie.

La règlementation prévoit un accord des deux maires, mais le Maire de Mérignac, M. Alain ANZIANI s'y oppose comme il l'a écrit au Maire.

• Depuis les changements des lignes des bus de TBM, les transports en commun n'ont pas été adaptés aux besoins des habitants, nous constatons une très nette dégradation de la qualité de service des transports ce qui pénalise les scolaires, les travailleurs et les usagers de notre quartier.

Lors de la réunion annuelle avec TBM, le VP de BM n'a pas voulu entendre que le quartier de Romainville était lésé et ne veut pas revenir en arrière pour l'instant en dépit de notre insistance. Nous continuerons de le réclamer puisque le service s'est clairement dégradé à Pessac.

• Deux ans que nous attendons la promesse faite de finir le rond-point de Magonty et à ce jour toujours pas terminé, pouvez-vous nous donner une information à ce sujet ?

Suite à de nombreux rodéos urbains, un aménagement a été proposé mais pas encore programmé car cela nécessite des investissements lourds. En ce qui concerne l'aspect visuel, les aménagements sont en cours avec des rondins de bois et du terreau.

• Quelle information pouvez-vous apporter sur l'implantation d'un pylône pour la téléphonie mobile sur Magonty ?

Il n'y a pas de projet d'implantation d'un pylône de téléphonie mobile sur Magonty. Le dossier d'information de la mairie concerne le bois du Peugue, avec seulement des travaux de réhausse sur l'antenne.

La réunion se clôture vers 13h, un apéritif convivial est offert à tous.

Un grand merci aux habitants pour leur participation et leur soutien ainsi qu'à M. Le maire et aux élus pour ces débats constructifs.

Pessac - Magonty